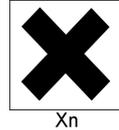
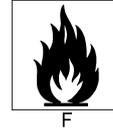




Fiche de Données de Sécurité

B320 EXTRA BODY NERO/GRIGIO/BIANCO



Fiche du 5/6/2008, révision 5

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Dénomination commerciale: B320 Extra Body Nero/Grigio/Bianco

Code commercial: B320

Type de produit et emploi: Protecteur insonorisant

Fournisseur:

Ind. Chimica Reggiana spa Via Gasparini, 7 42100 REGGIO EMILIA Italia

Tel. +39 0522-517803 Fax +39 0522-514384

Fiches de données de sécurité:

sdsre@icrsprint.it

Numéro de téléphone de la société et/ou d'un organisme officiel de consultation en cas d'urgence:

Industria Chimica Reggiana spa Tel. +39 0522-517803

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit s'enflamme facilement en cas de contact avec une source d'ignition.

Le produit est nocif: de graves lésions (troubles fonctionnels ou transformations morphologiques au plan toxicologique) pourraient être causées par des expositions répétées ou prolongées au produit par inhalation.

Le produit est nocif car il est suspecté de pouvoir provoquer des lésions du fœtus.

Le produit est nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

L'inhalation de vapeurs du produit peut provoquer somnolence et vertiges.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses contenues aux termes de la directive 67/548/CEE et classification relative:

15% - 20% Toluène

N.67/548/CEE: 601-021-00-3 CAS: 108-88-3 EC: 203-625-9

F, Repr. Cat. 3, Xn, Xi; R11-38-48/20-63-65-67

1% - 3% Acétate de n-butyle

N.67/548/CEE: 607-025-00-1 CAS: 123-86-4 EC: 204-658-1

R10-66-67; substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires

4. PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec la peau:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit toxique, même en cas de doute.

En cas de contact avec les yeux:

N'utiliser aucun type de collyres ou de pomades avant d'avoir effectué une visite médicale ou sans l'avis d'un ophtalmologue.

Laver immédiatement à l'eau pendant 10 minutes au moins.

En cas d'ingestion:

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

Administrer de l'huile de vaseline minérale médicinale; ne pas administrer du lait ou de graisses animales ou végétales en général.

En cas d'inhalation :

Aérer la pièce. Eloigner immédiatement le patient du lieu contaminé et le maintenir au repos dans un lieu bien aéré. APPELER UN MEDECIN.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Extincteurs recommandés:

CO₂ ou extincteurs à poudres.

Extincteurs interdits:

Aucun en particulier.

Risques de combustion:

Eviter de respirer les fumées.



Fiche de Données de Sécurité

B320 EXTRA BODY NERO/GRIGIO/BIANCO

Moyens de protection:
Utiliser des protections pour les voies respiratoires.
Refroidir avec de l'eau les boîtes exposées au feu.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles:
Porter un masque, des gants et des vêtements de protection.

Précautions au plan de l'environnement:
Contenir les fuites avec de la terre ou du sable.
Éliminer toutes les flammes libres et les sources possibles d'ignition. Ne pas fumer.
Si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans les égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:
Ramasser rapidement le produit en utilisant un masque et des vêtements de protection.
Si le produit est à l'état liquide, empêcher qu'il ne pénètre dans les égouts.
Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé. L'absorber éventuellement avec un matériau inerte.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation:
Éviter le contact et l'inhalation des vapeurs. Consulter également le paragraphe 8 suivant.
Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.
Ne pas fumer durant le travail.

Matières incompatibles:
Aucune en particulier.

Conditions de stockage :
Conserver à une distance éloignée de flammes libres, d'étincelles et de sources de chaleur.
Éviter l'exposition directe au soleil.

Indication pour les locaux:
Frais et bien aérés.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Précautions à prendre:
Aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

Protection respiratoire:
Nécessaire en cas d'une aération insuffisante ou d'une exposition prolongée.
Utiliser une protection respiratoire adéquate. [CEN/FFP-2(S) / CEN/FFP-3(S)].

Protection des mains:
Utiliser des gants de protection. EN374 Classe 3 (F-I).

Protection des yeux:
Lunettes de sécurité.

Protection de la peau:
Porter des vêtements qui protègent entièrement la peau.

Limite(s) d'exposition (ACGIH):

Dénomination	TLV - TWA	TLV - STEL
Toluène	100 ppm	150 ppm
Acétate de n-butyle	100 ppm	150 ppm

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect et couleur: Liquide thyxotropique blanc/gris/noir
Odeur: Typique de Solvants
Point d'ébullition: > 110 °C
Point éclair: < 21 °C
Point d'auto-inflammation: > 400 °C
Pression de vapeur: > 6 mbar
Densité relative: 1,4
Hydrosolubilité: Insoluble



Fiche de Données de Sécurité

B320 EXTRA BODY NERO/GRIGIO/BIANCO

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter:

Stable dans des conditions normales.

Substances à éviter:

Eviter le contact avec des matières comburantes: le produit pourrait s'enflammer.

Dangers de décomposition:

Aucun.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Tenir compte de la concentration de chaque substance afin d'en évaluer les effets toxicologiques dérivant de l'exposition au produit.

Ci-dessous sont reportées les informations toxicologiques relatives aux principales substances présentes dans le produit:

Toluène

OBSERVATIONS SUR L'HOMME - EXPOSITION NON PROFESSIONNELLE

Effets à la suite d'une exposition aiguë :

Une expérience conduite sur des personnes soumises à l'inhalation de 50-800 ppm pendant 8 heures a donné les résultats suivants :

A 200 ppm : diminution légère mais définie de la coordination et du temps de réaction, affaiblissement, confusion, paresthésie de la peau; cet affaiblissement perdurait pendant des heures avec aussi une légère insomnie.

A 400 ppm : aggravation des symptômes et confusion mentale.

A 600 ppm après 3 heures : extrême affaiblissement, confusion mentale, perte de l'autocontrôle, incoordination, nausée, mal de tête, perte de l'équilibre. Après 8 heures ces symptômes s'accroissent et s'y ajoutent la dilatation de la pupille et des défauts dans le réflexe d'adaptation à la lumière.

A 800 ppm les mêmes symptômes, beaucoup plus accentués, sont prolongés dans le temps

Acétate de n-butyle

EFFETS CHEZ L'HOMME:

Inhalation: une dose de 3300 ppm (16 mg/l) pendant une brève exposition, peut provoquer de graves irritations des yeux et du nez.

Inhalation: une dose de 200-300 ppm (1 - 1,4 mg/l) pendant une brève exposition, provoque une irritation modérée des yeux et du nez.

L'inhalation des vapeurs peut irriter l'appareil respiratoire.

Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête et des nausées. Le liquide peut irriter les yeux et provoquer des conjonctivites, irriter la peau et entraîner l'apparition de dermatites; en cas d'ingestion, il provoque des phénomènes d'ébriété, d'hallucination et de sédation.

Symptômes de maladie à 500 ppm. Graves effets toxiques à 2000 ppm pendant 60 minutes.

TCLo: 200 ppm.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Les résidus de matériel non-polymérisé doivent être considérés comme "Toxics et Nocifs" pour la présence de solvants organiques en quantité supérieure à ce qui est prévu d'après la loi européenne.

Les récipients vides doivent être considérés des ordures spéciales (Art. 5 D.P.R. 915/82) livrables aux décharges de type 2B. Si opportunément dépurés, ils peuvent être admis aux décharges de première catégorie.

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.



Fiche de Données de Sécurité

B320 EXTRA BODY NERO/GRIGIO/BIANCO

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Quantités limitées, nous soumise à la réglementation ADR des emballages intérieurs d'une contenance maximum de 5 litres par colis de 30 kg.

Numéro ONU:	1263
Groupe de colisage:	II
Nom expédition:	Paint
Catégorie de transport:	3
ADRRID-Routier:	3
Code de classification:	F1
Etiquette:	3
IMDG-Classe:	3
IMDG-Etiquette:	3
IMDG-EMS:	F-E, <u>S-E</u>

Polluant marin: MARPOL (Annex II/III) : No

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Directive du Conseil 1999/45/CE (Classification, emballage et étiquetage des préparations dangereuses). Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

Symboles:

Xn Nocif

F Facilement inflammable

Phrases R:

R11 Facilement inflammable.

R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases S:

S23 Ne pas respirer les aérosols

S25 Éviter le contact avec les yeux.

S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

S62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Contient:

Toluène

Composés Organiques Volatils - COV = 285 g/L

Substances volatiles CMR = 0.00 %

COV halogénés à phrase de risque R40 = 0.00 %

Carbone organique - C = 0,20

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 82/501/CEE ('Activités liées aux risques d'accidents graves') et amendements successifs.

1999/13/CE (Directive COV)



Fiche de Données de Sécurité

B320 EXTRA BODY NERO/GRIGIO/BIANCO

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R cités sous l'en-tête 3:

- R10 Inflammable.
- R11 Facilement inflammable.
- R38 Irritant pour la peau.
- R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
- R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Paragraphes modifiés de la révision précédente:

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE
2. IDENTIFICATION DES DANGERS
3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS
8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES
11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES
16. AUTRES INFORMATIONS

Principales sources bibliographiques:

- ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne
- PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold
- ACGIH - Threshold Limit Values - 2004 edition

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

